



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

RAPPORT ANNUEL
2019-2020

Table des matières

4 Mot du président et chef
de la direction

6 Mot du président du
conseil d'administration

8 La Chambre en bref...

10 Retour en images

13 Des événements de
qualité

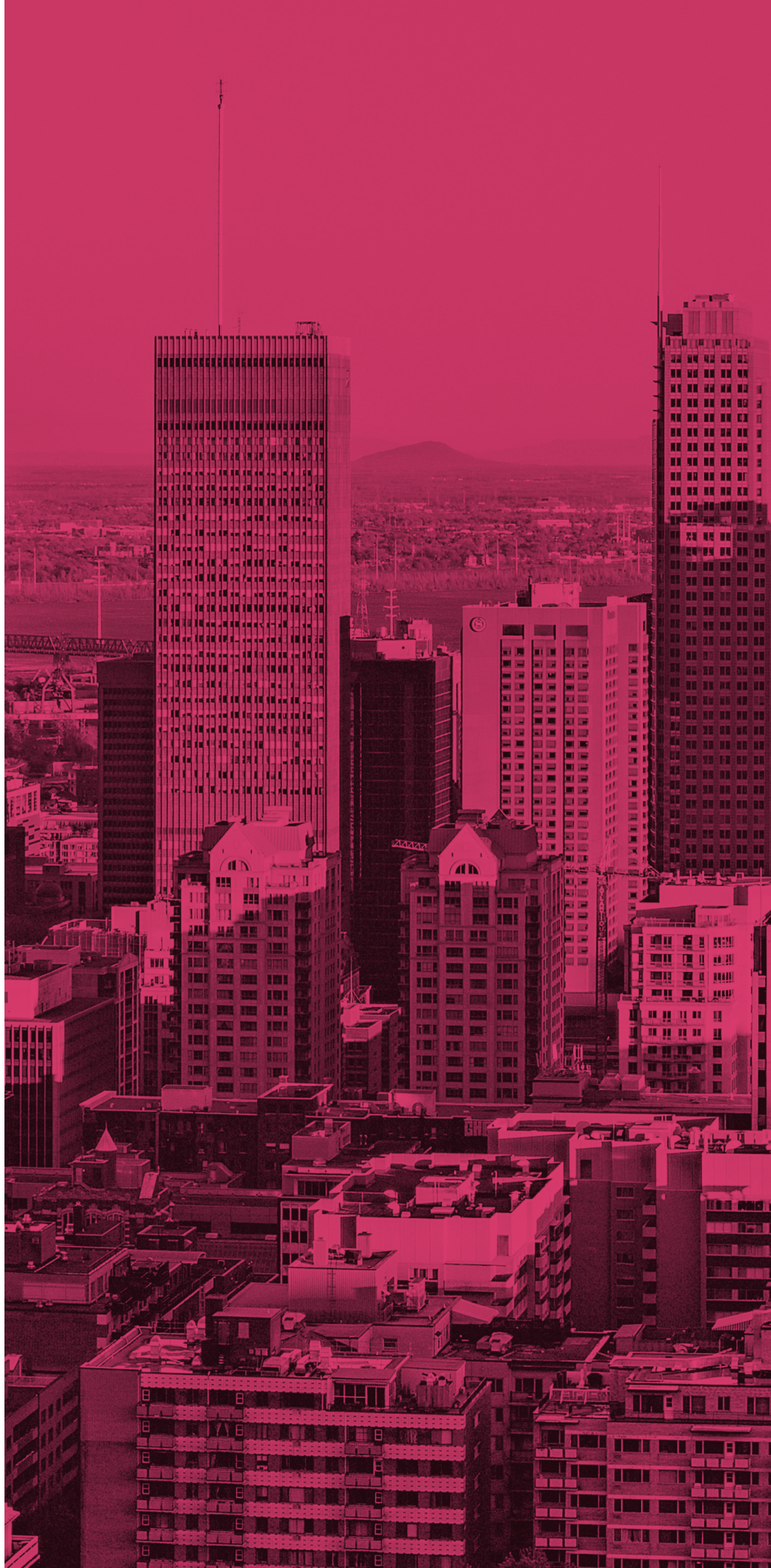
14 Nos publications

16 COVID-19 : La Chambre
au cœur des enjeux de la
crise

24 Services Acclr

31 Le conseil
d'administration 2019-
2020

32 Les états financiers





Michel Leblanc

Président et
chef de la direction

L'année 2019-2020 a été une année charnière pour la Chambre. Elle s'est jouée en deux temps : un avant et un après COVID-19. Un avant souligné par une métropole en pleine effervescence, avec des indicateurs de croissance à la hausse. Et un après marqué par une grave crise à la fois sanitaire et économique, ainsi qu'un choc brutal pour nos entreprises et leurs travailleurs. Cette situation exceptionnelle aura toutefois permis de réaffirmer la pertinence de la Chambre pour soutenir, appuyer et accompagner ses membres à travers cette crise économique sans précédent.

Un premier bilan sous le signe de la continuité

Le premier semestre de l'année s'est avéré aussi fertile que d'habitude en matière de programmation et de contenu, avec des intervenants de haut niveau de la sphère politique et du monde des affaires. À cela s'ajoute le deuxième passage du 44^e président des États-Unis, Barack Obama, dans le cadre de notre tribune Leaders internationaux Bell. Au cours de cette soirée mémorable, il a discuté des grands défis de notre société tels que les changements climatiques et l'impact des médias sociaux sur les débats dans les sociétés démocratiques devant un auditoire attentif de plus de 12 000 personnes au Centre Bell.

Une année de consultations et de prises de position

La Chambre a poursuivi ses représentations auprès des gouvernements en dévoilant notamment ses positions sur la renégociation de l'Accord de libre-échange entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, les consultations publiques sur le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et la réforme d'Investissement Québec. L'année 2019 a également été marquée par des élections fédérales, et la Chambre a énoncé les priorités du milieu des affaires et proposé des recommandations afin d'orienter les décisions du gouvernement fédéral au bénéfice des entreprises montréalaises. La Chambre a également profité du passage très couru du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, à

sa tribune en octobre 2019 pour s'engager à soutenir l'accélération de la transition vers une économie sobre en carbone dans toutes ses actions et ses prises de position.

Une Chambre au front pour le milieu des affaires

Le 12 mars, tout le Québec s'est mis sur pause. Après que le gouvernement du Québec eut annoncé l'interdiction des rassemblements intérieurs, la Chambre a dû annuler ses événements à venir. L'équipe s'est mise en branle, en télétravail, pour planifier la suite. Nos efforts se sont rapidement tournés vers nos membres. Ce contexte hors du commun nous a permis de réaffirmer notre présence et notre engagement en déployant une programmation d'activités entièrement virtuelles et de nouveaux outils - incluant des coups de sonde réguliers et une foire aux questions - et en ajustant nos services aux entreprises existants pour mieux accompagner nos membres à travers la crise et alimenter leur réflexion sur la relance.

Une voix qui porte

C'est un véritable marathon que la Chambre a entamé pour s'assurer que les préoccupations et les inquiétudes du milieu des affaires étaient entendues auprès des décideurs. Au total, ce sont 42 communiqués de presse et déclarations conjointes qui ont été publiés, entre le 12 mars et le 30 juin, afin de faire valoir les besoins des entreprises et des commerçants et d'aiguiller les autorités publiques dans le déploiement de mesures d'aide. La Chambre était en première ligne pour exiger la Subvention salariale d'urgence auprès du gouvernement du Canada. Cette demande a reçu l'écoute du gouvernement, qui l'a rapidement implantée. Elle aura permis à des milliers d'entreprises de conserver le lien d'emploi avec leurs travailleurs malgré l'arrêt de leurs activités non essentielles. Devant la situation critique du centre-ville et à l'invitation de la mairesse de Montréal, Valérie Plante, la Chambre s'est associée au Partenariat du Quartier des spectacles

pour développer un plan d'action visant à maintenir la vitalité de ce secteur stratégique.

Bien que la pandémie ait permis à la Chambre d'innover pour mieux affronter la tempête, elle ne lui a pas épargné les contrecoups de la crise. En mai, la Chambre a dû suspendre ses programmes J'apprends le français et Interconnexion, faute d'un renouvellement des ententes de financement qui les rendaient possibles. Nous sommes confiants que le gouvernement saura reconnaître leur importance pour favoriser et encourager l'intégration des immigrants sur le marché du travail et qu'il rétablira le financement nécessaire à la mise en œuvre de ces programmes à succès dès que la situation le permettra.

Il serait impensable de conclure ce bilan sans remercier les membres de la Chambre, le conseil d'administration, les partenaires et l'ensemble des employés pour leur précieux soutien et leur travail dévoué au cours des derniers mois. C'est grâce à eux – grâce à vous! – que nous pouvons continuer de remplir notre mandat et de défendre vos intérêts auprès des décideurs dans ce contexte particulier et bardé d'incertitudes.

La crise de la COVID-19 n'est malheureusement pas

encore derrière nous. Nous continuerons d'être à vos côtés pour faire en sorte que le milieu des affaires s'en sorte revigoré et résilient. C'est l'ambition que nous nous sommes donnée en lançant, en septembre dernier, Relançons MTL, le mouvement économique métropolitain qui définira l'année à venir. Il a pour but d'acquiescer une compréhension fine des enjeux qui touchent les secteurs stratégiques de la métropole, de trouver des solutions et de guider la prise de décisions. Tout cela dans un but commun : réussir la relance de notre économie. Grâce à la mobilisation et à la collaboration de tous, ensemble, notre économie émergera de cette crise encore plus forte.



Michel Leblanc
Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain



Shahir Guindi

Président
du conseil d'administration

Jamais je n'aurais pu prévoir que mon année à titre de président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain serait marquée par la plus importante pandémie depuis plus d'un siècle. Au cours de cette période, nous avons assisté à une fermeture sans précédent de notre pays, de notre ville et de nos entreprises, entraînant des effets dévastateurs sur de nombreux secteurs de notre économie, notamment la vente au détail, le tourisme, les restaurants et le divertissement. Plus touchant encore, nous avons été témoins de la maladie et de la mort de nos concitoyens.

Nos gouvernements se sont endettés et se sont soumis à une pression extrême pour fournir des soins de santé ainsi qu'une stimulation et un soutien indispensables aux entreprises. Et maintenant, les entreprises et notre économie devront subir les conséquences de la « deuxième vague ».

Ce n'est pas l'année que j'attendais ou espérais. Néanmoins, votre Chambre est restée centrée sur sa mission, celle de vous fournir le soutien et les services dont vous aviez besoin pendant cette crise, et ce, au meilleur de ses moyens. Comme vous, nous avons dû être innovants ainsi que conscients des coûts et des répercussions de chacune de nos décisions.

C'est dans ce contexte que je vous présente fièrement ce bilan de l'année.

Face à la situation, notre milieu des affaires s'est mobilisé pour affronter ce défi économique exceptionnel. L'adaptation et l'innovation se sont faites en un temps record. Certaines entreprises ont adopté le télétravail en accéléré, d'autres ont dû revoir leur modèle d'affaires. Toutes ont eu à faire face à des choix particulièrement difficiles entraînant des répercussions sur leurs employés, leurs clients et leurs fournisseurs. Des entreprises bien établies de la métropole – des piliers de notre économie – ont

été touchées. Bien que nous soyons optimistes pour l'avenir, nous sommes attristés par ces pertes et souhaitons exprimer nos encouragements et notre soutien à toutes les personnes affectées.

La pandémie nous a également permis d'être témoins d'une grande vague de solidarité parmi les entreprises. Elles ont été nombreuses à appuyer la lutte au virus en transformant leur production pour concevoir des produits de première nécessité ou en mettant leur réseau à contribution pour en faciliter la distribution.

Fidèle à sa mission d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole, la Chambre s'est particulièrement distinguée par ses prises de position fortes sur les enjeux au cœur des préoccupations des entreprises pendant cette période.

En seulement quelques jours, elle a réussi à mettre en place une nouvelle gamme de services, y compris de nombreuses causeries virtuelles, pour aider les entreprises à mieux affronter la crise. Le coup d'envoi de ces causeries a été donné en recevant la ministre du Développement économique et des Langues officielles, Mélanie Joly. Plusieurs experts, professionnels et membres des différents ordres de gouvernement se sont succédé à cette tribune dans les mois qui ont suivi, parmi lesquels le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, Jean Boulet, le ministre des Finances du Québec, Eric Girard, et la mairesse de Montréal, Valérie Plante. De plus, de nombreux webinaires d'experts et autres contenus ont contribué à alimenter une programmation virtuelle riche et hautement diversifiée.

Avant que la pandémie ne frappe, la Chambre a eu le plaisir d'accueillir des invités tout aussi pertinents. Pensons notamment au ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, Pierre Fitzgibbon, au

président du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, et, pour la première fois à la tribune de la Chambre, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Simon Jolin-Barrette.

Dans le cadre de la série Leaders internationaux Bell, une tribune mettant en valeur des personnalités qui ont eu un impact majeur sur leur secteur d'activité à l'échelle mondiale, la Chambre a eu le privilège d'accueillir le 44^e président des États-Unis, Barack Obama, qui a pris la parole devant un parterre de 12 300 personnes réunies au Centre Bell.

Depuis près de 200 ans, la Chambre veille à faire entendre sa voix au moyen de prises de position pertinentes qui représentent les intérêts du milieu des affaires. Toutes ces réalisations ne seraient toutefois pas possibles sans l'appui et la confiance de nos membres, de nos partenaires d'affaires et, tout particulièrement, de nos commanditaires piliers – Bell, Air Canada, Hydro-Québec, Rio Tinto, CGI et

SNC-Lavalin. Je tiens à les remercier, puisque c'est grâce à leur implication que la Chambre a pu, au fil du temps, accroître son influence et sa contribution à la prospérité de la métropole et de ses entreprises.

Je tiens également à remercier le président et chef de la direction, Michel Leblanc, qui continue à déployer les efforts nécessaires pour faire de la Chambre une organisation engagée et crédible, particulièrement en ces temps difficiles. Je souhaite aussi remercier toute l'équipe de la Chambre ainsi que les membres du comité exécutif et du conseil d'administration pour leur engagement soutenu.



Shahir Guindi
Président du conseil d'administration

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole.

La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

Les dossiers d'affaires publiques prioritaires :



Infrastructures modernes et efficaces

Des infrastructures modernes (routières, urbaines, numériques) stimulent notre économie. Appuyons les projets de développement urbain durables et intelligents dans la métropole.



Internationalisation de nos entreprises

L'internationalisation génère d'importantes retombées économiques. Accompagnons nos entreprises dans leur stratégie de pénétration de marchés internationaux.



Agilité économique, fiscale et réglementaire

Bénéficier d'un environnement fiscal prévisible, simple et concurrentiel est crucial pour la prospérité de la métropole. Insistons pour que notre régime fiscal en soit le reflet.



Innovation et technologie de rupture

L'innovation est la pierre angulaire de notre vitalité économique. Misons sur celle-ci pour rehausser notre compétitivité.



Disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée

Nos entreprises doivent avoir accès à la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Posons des gestes en matière d'immigration, de formation et d'éducation.



Développement durable et changements climatiques

Le virage vers l'utilisation d'énergies renouvelables est en marche. Assurons-nous de convertir cette transition en occasions d'affaires et d'innovation.

Une Chambre forte, dans une métropole en plein essor économique, fière de ses entreprises et de leur succès ici et à l'international.

Esprit d'équipe

Engagement

Dynamisme

Fierté

Professionalisme

Membership

- ➔ Près de 8 000 membres
- ➔ 78 % sont des décideurs d'entreprise

Prises de position

- ➔ 274 entrevues accordées aux médias
- ➔ 16 mémoires
- ➔ 3 études
- ➔ 89 communiqués de presse
- ➔ 2 déclarations conjointes
- ➔ 11 textes d'opinion

Commerce international

- ➔ 7 missions aux États-Unis et à l'international
- ➔ 5 séminaires et tables rondes sur les occasions d'affaires
- ➔ 4 accueils de délégations à Montréal
- ➔ 45 ateliers de formation et webinaires sur le commerce international

Événements

Plus de 95 événements organisés avec plus de 40 000 participants

- ➔ 22 500 participants aux événements en présentiel, dont 12 300 pour la tribune du président Obama
- ➔ 18 300 participants à nos événements virtuels
- ➔ 15 tribunes politiques
- ➔ 62 tribunes d'affaires

77 événements virtuels organisés depuis le début de la crise de la COVID-19 avec plus de 18 300 participants

Centre de ressources Info entrepreneurs

- ➔ Plus de 2,3 millions de visites sur le site Web infoentrepreneurs.org et sa version mobile
- ➔ Près de 19 000 interventions personnalisées
- ➔ 175 maillages lors de l'activité Objectif financement - Croissance

Médias sociaux

 **22 334** abonnés

 **21 747** adeptes

 **21 719** abonnés



Retour en images

Tribunes et conférences



Déjeuner-causerie – À la une CN | 27 septembre 2019

Pierre Fitzgibbon

Ministre de l'Économie
et de l'Innovation

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, partage sa vision pour soutenir l'essor économique et l'innovation dans la métropole.

Déjeuner-causerie – CGI | 31 octobre 2019

Kathy Baig

Présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec



Kathy Baig, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, présente sa vision pour l'Ordre, qui fêtera bientôt ses 100 ans, et dévoile la nouvelle campagne de positionnement de la profession, dont l'objectif est de restaurer le prestige du titre d'ingénieur et de doubler le nombre de femmes qui le portent.

Midi-conférence Bombardier | 1^{er} novembre 2019

Guy Cormier

Président du Mouvement Desjardins



Guy Cormier, président du Mouvement Desjardins, partage ses vues sur la situation économique et insiste sur l'importance de se pencher sur la question de l'identité numérique et la protection des données personnelles.



Déjeuner-causerie | 22 novembre 2019

Simon Jolin-Barrette

Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Pour la première fois à la tribune de la Chambre, **le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Simon Jolin-Barrette,** fait le point sur les actions entreprises par le gouvernement pour réformer le système d'immigration du Québec et présente sa vision pour favoriser une meilleure intégration des immigrants.



Leaders internationaux Bell | 14 novembre 2019

Le 44^e président des États-Unis, Barack Obama, pour la seconde fois à la tribune de la Chambre

Le 44^e président des États-Unis, Barack Obama, de passage pour la seconde fois à la tribune de la Chambre, devant plus de 12 300 personnes issues de tous les milieux, pour discuter de l'avenir de la démocratie, de changements climatiques et d'intelligence artificielle. Un échange animé par le PDG et cofondateur d'Element AI, Jean-François Gagné.

12 300
participants au Centre Bell

Forums stratégiques

Regards croisés sur le commerce France-Québec

28 novembre 2019 | 300 participants

Organisation du Forum Regards croisés sur le commerce France-Québec, dans le cadre des entretiens Jacques-Cartier, réunissant 300 représentants d'entreprises québécoises et françaises venus discuter des meilleures pratiques en matière de développement des affaires et élargir leur réseau de partenaires et de clients potentiels outre-Atlantique.



Les échanges internationaux au cœur de la croissance économique

31 janvier 2020 | 600 participants

À la deuxième édition du **Forum stratégique sur l'internationalisation**, la Chambre dévoile les résultats de son étude intitulée *La connectivité internationale au cœur de la croissance du Grand Montréal*, qui définit les stratégies et meilleures pratiques pour renforcer l'internationalisation de la métropole.

Dans ce cadre a eu lieu la toute première édition du gala de remise des Prix internationaux de Montréal. Ce concours a pour but de reconnaître les organisations et entreprises montréalaises qui misent sur l'international et qui contribuent au rayonnement et à la croissance du Grand Montréal.



Forum stratégique sur l'intelligence artificielle

24 février 2020 | 750 participants

La troisième édition du Forum stratégique sur l'intelligence artificielle se déroule sous le signe du passage à l'action. L'objectif est **d'outiller les entreprises qui désirent entreprendre ce virage technologique et de créer un cadre propice aux occasions d'affaires.**



Cahier thématique

Septembre 2019

Publication d'un cahier spécial dans *La Presse+* dans le cadre de la Semaine de l'aviation civile, afin de **souligner la contribution de l'OACI** à faire de Montréal la capitale mondiale de l'aviation civile.

Études

Août 2019

Dévoilement d'une étude intitulée **Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre**, réalisée par la Chambre et Réseau réussite Montréal, en partenariat avec le Regroupement des cégeps de Montréal. Celle-ci présente un état des lieux de la persévérance et de la réussite scolaires à Montréal comme au Québec ainsi que quelques pistes d'action susceptibles de favoriser la conciliation études-travail.

Des prises de position

Gouvernement du Canada

Août 2019

Mémoire – Priorités de la Chambre à l'approche du scrutin fédéral 2019

Présentation des priorités du milieu des affaires de la métropole dans le cadre des élections fédérales

Décembre 2019

Communiqué de presse – Le Port de Montréal est l'un des piliers de la renaissance de Montréal

Signature de l'ACEUM : la Chambre insiste sur l'importance d'une ratification rapide de l'accord pour assurer la prospérité économique des entreprises de la métropole. « *L'accès au marché nord-américain constitue l'une des assises fondamentales de notre économie. [...] De fait, l'ALENA a été un grand facteur de succès pour nos entreprises et pour la métropole. Bon nombre d'investissements étrangers et de sièges sociaux se sont localisés ici justement parce que l'ALENA garantissait un accès privilégié au marché nord-américain. Il était impératif d'en arriver à une négociation fructueuse d'un nouvel accord.* »

Janvier 2020

Texte d'opinion – Ratification de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Publication d'une lettre signée par le **Conseil des grandes villes canadiennes**, qui réitère la nécessité pour les parlementaires d'appuyer rapidement la ratification de cet accord commercial crucial.

Gouvernement du Québec

Août 2019

Mémoire – Planifier l'immigration pour répondre aux besoins du Québec

Présentation des avantages d'accueillir plus d'immigrants au Québec dans le mémoire intitulé **Planifier l'immigration pour répondre aux besoins du Québec**.

Novembre 2019

Communiqué de presse – Suspension de la réforme du Programme de l'expérience québécoise : le gouvernement du Québec a pris la bonne décision

« *La décision du premier ministre François Legault de suspendre la réforme du PEQ est la bonne décision dans les circonstances. Les consultations que mènera le ministre Jolin-Barrette aideront à déterminer la meilleure façon de continuer d'attirer des étudiants internationaux désireux d'apprendre dans nos établissements d'enseignement et susceptibles de contribuer par la suite à notre élan économique. Le premier ministre vient de faire preuve de leadership.* »
– Michel Leblanc

Février 2020

Communiqué de presse – Budget du Québec 2020-2021 – La Chambre demande au gouvernement de profiter des surplus pour investir dans une croissance durable et baisser les impôts

« *La Chambre demande au gouvernement de réduire la taxe sur la masse salariale à 11 % pour atteindre le niveau de l'Ontario et d'en exempter les PME. Nous demandons également au gouvernement de rehausser les seuils d'imposition afin de les aligner avec ceux des Ontariens et, à terme, de revoir les taux d'imposition afin de s'assurer que le taux marginal d'imposition combiné des particuliers ne dépasse jamais 50 %.* »
– Michel Leblanc

Mars 2020

Communiqué de presse – Le budget du Québec cible les bonnes priorités pour maintenir l'élan économique de la métropole et l'essor de ses secteurs stratégiques

« Le ministre Girard a dévoilé aujourd'hui un budget intelligent qui cible les bonnes priorités et qui témoigne d'une excellente gestion des finances publiques. Les investissements annoncés concordent de près avec les demandes de la Chambre, qui définissaient quatre priorités : l'accès à la main-d'œuvre, la compétitivité des entreprises, la transition vers une économie sobre en carbone et la réalisation de projets métropolitains stratégiques. » - Michel Leblanc

Ville de Montréal

Juillet 2019

Communiqué de presse – Le prolongement de la ligne bleue répondra à un besoin prioritaire et contribuera à la relance de l'Est de Montréal

« Le développement itératif du transport collectif dans le cadre d'une vision intégrée peut agir comme un important levier de développement économique. **L'expansion du métro aura une incidence majeure sur la relance de l'Est de Montréal**, un secteur prioritaire au potentiel immense. [...] Nous félicitons les gouvernements du Canada et du Québec, qui reconnaissent ainsi les priorités de la métropole et s'engagent à accélérer la réalisation du projet. » - Michel Leblanc

Octobre 2019

Mémoire – Renforcer la mixité sans freiner l'élan de la métropole

La Chambre présente ses constats et ses recommandations dans le cadre des **consultations de l'OCPM sur le Règlement pour une métropole mixte**.

Novembre 2020

Mémoire – Le Saint-Laurent, pilier fondateur et économique du Québec

Dévoilement du mémoire intitulé **Le Saint-Laurent, pilier fondateur et économique du Québec**, présenté dans le cadre des consultations menées par le ministère des Transports du Québec visant à définir la nouvelle vision maritime pour le fleuve Saint-Laurent.

Janvier 2020

Mémoire – Quatre priorités pour maintenir la lancée économique de la métropole

Recommandations de la Chambre dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales en vue du budget 2020.

Janvier 2020

Mémoire – Stimuler la vitalité des artères commerciales

« La Ville doit reconnaître que les commerces de destination sont des piliers importants d'attractivité pour les artères commerciales. Ils ont un impact positif significatif sur l'achalandage des commerces avoisinants. La Chambre recommande que la Ville, de concert avec les SDC, identifie ces commerces de destination et développe un plan d'action pour favoriser leur pérennité et maximiser leurs retombées, au bénéfice des artères commerciales. » - Michel Leblanc

Janvier 2020

Mémoire – Redéploiement de l'Est de Montréal : une occasion unique de créer une zone de développement exemplaire adaptée aux défis du XXI^e siècle

Publication du mémoire intitulé **Secteur de la Pointe-de-l'Île : préparer le terrain pour le développement de l'Est**, dans le cadre de la consultation menée par la Ville de Montréal afin d'établir un plan qui permettra de développer le potentiel économique de ce secteur.

Février 2020

Mémoire – Namur-Hippodrome : la CCMM invite la Ville à saisir l'occasion de créer un quartier de référence inclusif et écologique

Présentation du mémoire intitulé **Namur-Hippodrome : l'occasion de créer un quartier de référence inclusif et écologique**, dans lequel la Chambre formule des recommandations afin de faire de cette zone une référence en matière d'innovation urbaine et de développement.

COVID-19 :

La Chambre au cœur des enjeux de la crise

La pandémie actuelle a des effets économiques sans précédent. La suspension des activités et des services non essentiels place les entreprises de la métropole et du Québec dans une situation extrêmement difficile. Celles-ci doivent non seulement réagir dans l'urgence, mais également prendre des décisions cruciales pour leur survie. Celles qui peuvent continuer doivent revoir leurs façons de faire. Toutes se demandent comment se préparer pour une relance éventuelle. La Chambre est totalement engagée pour aider ses membres et le milieu des affaires de la métropole durant cette épreuve.

– Michel Leblanc, président et chef de la direction de la CCMM

La crise de la COVID-19 a forcé la Chambre - comme bon nombre d'entreprises - à innover et à faire preuve de résilience. En seulement quelques jours, nos équipes ont su s'adapter au contexte exceptionnel et développer une nouvelle gamme de services pour nos membres ainsi qu'une programmation d'activités et du contenu virtuels gratuits.

Activités et causeries virtuelles

Des décideurs politiques



Causerie virtuelle CGI | 26 mars

Entretien avec l'honorable Mélanie Joly

La ministre du Développement économique et des Langues officielles aborde plusieurs questions en lien avec le contexte économique actuel, notamment les moyens par lesquels le gouvernement fédéral s'arrime avec les provinces pour gérer les risques sanitaires et soutenir les travailleurs et les entreprises ainsi que les mesures pour appuyer les entrepreneurs.

Causerie virtuelle À la une CN | 8 avril

Entretien avec Jean Boulet

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec s'exprime sur plusieurs questions en lien avec le contexte économique actuel.



Causerie virtuelle À la une CN
| 14 avril

Entretien avec Valérie Plante

La mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal aborde les questions en lien avec la relance économique et sociale de la métropole, notamment les actions mises en place par l'administration municipale pour aider les entreprises à traverser la crise ainsi que les volets de coopération avec les différents ordres de gouvernement.



Causerie virtuelle CGI | 20 avril

Entretien avec la déléguée générale du Québec à New York, Catherine Loubier

La déléguée générale du Québec à New York discute des conséquences de la crise de la COVID-19 aux États-Unis ainsi que de son impact sur le commerce, plus particulièrement en ce qui concerne les États du Mid-Atlantic et la ville de New York.

Causerie virtuelle À la une CN | 4 mai

Entretien avec l'honorable Steven Guilbeault

Le ministre du Patrimoine canadien aborde les enjeux des secteurs des arts et des sports pendant la crise et les actions à mettre en place pour préserver l'écosystème créatif et culturel.

Causerie virtuelle À la une CN | 29 mai

Les finances publiques au temps de la COVID-19

Le ministre des Finances du Québec, Eric Girard, présente les priorités budgétaires du gouvernement du Québec pour assurer la reprise et la relance économiques.



Causerie virtuelle À la une CN
| 19 juin

Entretien avec l'honorable Mary Ng et la secrétaire parlementaire Rachel Bendayan

La ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international et la secrétaire parlementaire nous présentent le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 et soutenir les PME.

Causerie virtuelle À la une CN | 22 juin

Plan de relance économique de la Ville de Montréal

Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal, parle des nombreux défis qui attendent la métropole et ses entreprises et présente le plan proposé pour la relance économique et sa vision à long terme.

Des personnalités influentes du milieu des affaires

Causerie virtuelle CGI | 9 avril

Le commerce local : du protectionnisme ou une réelle opportunité pour nos entreprises et nos commerçants?

Alexandre Taillefer, associé principal de XPND Capital et président du conseil du Musée d'art contemporain de Montréal (MAC), parle du lancement du Panier Bleu et discute de la situation économique du Québec et de sa métropole.

Causerie virtuelle CGI | 17 avril

Réussir la relance

Le président et chef de la direction de la Chambre, Michel Leblanc, présente la vision de la Chambre quant au redémarrage des activités des entreprises et à la relance économique et répond aux questions



Entretien Bombardier | 12 mai

Entretien avec Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction de la SAQ

La présidente et chef de la direction de la Société des alcools du Québec partage l'expérience de la société d'État durant la crise de la COVID-19 et aborde la transformation du commerce de détail et les difficultés d'approvisionnement.

Entretien Bombardier | 15 mai

Panel sur le rôle crucial des institutions financières en temps de crise

Lors de ce panel organisé par la Chambre et la Fédération des chambres de commerce du Québec, les dirigeants de premier plan des plus grandes institutions financières nationales s'expriment sur les interventions et les actions mises en œuvre par leurs organisations afin de soutenir les particuliers et les entreprises dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Causerie virtuelle CGI | 19 mai

Causerie avec Sylvie Vachon : Garder le cap

La présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal explique comment l'organisation a su faire preuve de résilience et s'adapter au contexte actuel de la pandémie de COVID-19.

Causerie virtuelle CGI | 2 juin

Accélérer l'innovation en santé pour soutenir notre relance

François Gratton, vice-président à la direction, président de groupe TELUS et chef de la direction TELUS Santé et TELUS Québec, aborde le contexte du télétravail, de l'accélération du virage numérique et de la télésanté.



Causerie virtuelle CGI | 15 juin

Hydro-Québec, partenaire de la relance économique du Québec

La présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, Sophie Brochu, parle de la contribution de la société d'État à la relance verte et durable de l'économie québécoise.

Des avis d'experts pour outiller les entreprises

La série de webinaires d'experts a été conçue pour aborder les enjeux rencontrés par les entreprises pendant la crise et trouver des solutions concrètes à déployer à court terme.

23 avril

Préparer demain aujourd'hui : la pandémie et ses suites

Avec M^e Christian Létourneau, associé, et M. Philippe Couillard, conseiller principal, Affaires chez Dentons.

24 avril

BDC, EDC et Desjardins : les mesures fédérales d'accès au crédit pour les entreprises

Avec Michel Bergeron, chef de la direction stratégique de BDC, Frank Trentadue, directeur régional, Développement des affaires d'EDC et Francine Ares, directrice, Cohérence de l'offre et produits de financement, PVP Entreprises chez Desjardins.

5 juin

Mieux communiquer pour briller durant la COVID-19

Avec trois experts de CASACOM : Marie-Josée Gagnon, présidente fondatrice, Jean-Michel Nahas, vice-président principal et associé, et Catherine Chantal-Boivin, directrice.

Des services pour aider les entreprises à traverser la crise



Clic B2B, une plateforme de réseautage intelligent

Afin de permettre à ses membres d'échanger et de discuter sur les meilleures pratiques à mettre en place pour gérer la crise de la COVID-19, la Chambre et PairConnex ont mis en place Clic B2B, une plateforme de réseautage intelligent virtuel.

Cette plateforme permet à des professionnels de se rencontrer virtuellement et d'élargir leur réseau sur la base du jumelage intelligent. Le maillage entre les participants se fait en fonction de leur profil et de leur parcours, afin qu'ils puissent rencontrer des professionnels partageant leurs besoins en matière de développement d'affaires et échanger sur des thématiques d'intérêt commun.

Une infolettre spéciale COVID-19



Pour informer les membres des différentes mesures gouvernementales et actualités autour de la COVID-19, la Chambre a créé une infolettre, envoyée sur une base quotidienne. Celle-ci couvrait l'actualité quotidienne, les nouvelles mesures gouvernementales, des ressources utiles ainsi que les services offerts par la Chambre.

L'infolettre spéciale COVID-19 a suscité beaucoup d'intérêt de la part du milieu des affaires et généré un taux d'ouverture record pour la Chambre. Cette infolettre s'est distinguée et est devenue une source précieuse de renseignements pour le milieu des affaires grâce à une sélection rigoureuse de l'information partagée, ainsi qu'à la pertinence et à la qualité des ressources mises à sa disposition.

Des services d'aide psychologique gratuits pour les membres



La crise de la COVID-19 a été synonyme de stress et d'anxiété pour de nombreuses personnes. Pour mieux soutenir ses membres, la Chambre a lancé une nouvelle gamme de services d'aide psychologique gratuits. Ce service a été développé grâce à un partenariat avec Bell, déjà activement engagée en santé mentale avec Bell Cause pour la cause, et en collaboration avec l'organisme Revivre, qui soutient les personnes vivant avec des troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires.

Les entreprises membres de la Chambre peuvent ainsi bénéficier d'un soutien individuel via une ligne téléphonique dédiée et accéder à des webinaires, à des ateliers et à des groupes d'accompagnement virtuels en santé mentale.

Des conseils personnalisés avec l'escouade d'experts

Grâce à la collaboration de partenaires d'affaires, la Chambre a mis en place une escouade d'experts qui guident gratuitement les entrepreneurs dans l'implantation de solutions. Il s'agit d'un service de conseils personnalisés gratuits afin d'aider les membres de la Chambre à faire face à la crise et à se préparer à la relance.



Sondages COVID-19

Pour mieux représenter les intérêts du milieu des affaires auprès des gouvernements, la Chambre mène des coups de sonde réguliers auprès des entreprises de la métropole pour mieux comprendre leurs enjeux et préoccupations face à la crise de la COVID-19. Les sondages ont porté sur divers sujets comme la main-d'œuvre, les liquidités des entreprises, l'évaluation et l'utilisation des mesures d'aide gouvernementales, le redémarrage des activités ou encore le retour au bureau.

Depuis le mois de mars 2020, 8 sondages ont été effectués auprès de 460 répondants en moyenne.



Des prises de position au coeur des enjeux de la crise

42

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

10

TEXTES D'OPINION ET
DÉCLARATIONS CONJOINTES

112

ENTREVUES ACCORDÉES
AUX MÉDIAS

3

MÉMOIRES

17 mars



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : Face aux choix difficiles qu'elles devront faire, les entreprises devront relever le défi de préserver le plus d'emplois possible

« [...] Nous sommes tous conscients que la situation aura un impact négatif majeur sur nos résultats cette année. Tous les dirigeants d'entreprise doivent prendre des décisions extrêmement difficiles pour la survie de leur entreprise et pour le bien-être de leurs employés. Dans la mesure du possible, il faut que nous gardions le plus de gens en emploi, le temps que nous traversons cette crise. »

Michel Leblanc

18 mars



TEXTE D'OPINION

Impacts de la COVID-19 pour les entreprises. Et maintenant?

« L'arrêt brutal de l'économie mondiale est trop important pour que les entreprises du Québec passent au travers sans l'aide des différents ordres de gouvernement [...]. C'est pourquoi nous rappelons que la simplicité, la rapidité, la complémentarité et l'efficacité des aides des gouvernements feront la différence pour tous les employeurs du Québec et leur permettront de maintenir leurs activités ou de les relancer lorsque la situation le permettra. »

Texte cosigné par Michel Leblanc et un collectif du milieu des affaires et publié dans *Le Soleil* et *Le Droit*

<p>19 mars</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : le gouvernement a choisi la bonne approche pour aider les entreprises aux prises avec des problèmes de liquidités</p> <p>La Chambre salue la décision du gouvernement de s'appuyer sur les institutions financières pour rejoindre les entreprises en difficulté et leur donner accès à des liquidités essentielles.</p>
<p>23 mars</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : la suspension des activités non essentielles engendre l'urgence de mettre en place un système de subventions salariales pour les entreprises</p> <p>La Chambre demande aux gouvernements de mettre en place d'ici quelques jours un système de subventions salariales qui seraient versées directement aux entreprises pour payer leurs employés qui perdent leur emploi.</p>
<p>25 mars</p>		<p>DÉCLARATION CONJOINTE</p> <p>L'urgence économique de la COVID-19 : les gouvernements doivent mettre en place des subventions salariales temporaires pour appuyer entreprises et travailleurs</p> <p>« Les entreprises, à Montréal et dans toutes les régions du Québec, sont durement touchées par les restrictions en vigueur. [...] Le nombre de demandes d'assurance-emploi présentées au pays depuis une dizaine de jours a atteint un million. [...] Il faut prendre exemple sur plusieurs États européens qui ont instauré des programmes de subventions salariales pour les entreprises qui s'engagent à garder leurs employés. »</p> <p>Déclaration de la Fédération des chambres de commerce du Québec et de la CCMM</p>
<p>27 mars</p>		<p>TEXTE D'OPINION</p> <p>Montréal se tient debout</p> <p>Texte cosigné par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre, et un collectif du milieu des affaires, et publié dans <i>La Presse+</i></p>
<p>30 mars</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : la Chambre salue l'admissibilité des entreprises de toutes tailles au programme de subventions salariales du gouvernement fédéral</p> <p>« Le gouvernement du Canada a démontré qu'il était à l'écoute des demandes soutenues du milieu des affaires en annonçant la mise en place d'un système de subventions salariales aux entreprises. Nous saluons la détermination du gouvernement d'agir rapidement et sa décision de rendre les subventions accessibles aux entreprises de toutes tailles, ainsi qu'aux organismes à but non lucratif. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
<p>3 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : la Chambre salue l'aide supplémentaire aux PME de 150 millions de dollars accordée par le gouvernement du Québec</p> <p>« Le gouvernement du Québec a pris la bonne décision d'utiliser des outils locaux, notamment les fonds locaux d'investissement, pour mettre en œuvre cette mesure. Le défi demeure de faire en sorte que les processus permettent aux entreprises d'avoir accès à ces prêts très rapidement. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
<p>6 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : l'appui du gouvernement du Québec à la formation des travailleurs est très stratégique dans le contexte de la crise</p> <p>La Chambre accueille très favorablement la décision du gouvernement du Québec de profiter du ralentissement ou de l'arrêt complet des activités des entreprises pour financer la formation des travailleurs.</p>

<p>8 avril</p>		<p>TEXTE D'OPINION</p> <p>Travailler ensemble au temps de la COVID-19</p> <p>« Nous devons repenser l'organisation du travail et reconfigurer nos milieux pour répondre aux défis liés à la situation actuelle et réduire le risque de propagation du virus. Les entreprises, les syndicats et les instances publiques doivent collaborer étroitement pour s'entendre sur un cadre de prévention et de santé et sécurité au travail qui permettra une relance graduelle dans un contexte où des cas de contamination à la COVID-19 continueront d'être recensés. »</p> <p>Texte cosigné par Michel Leblanc et un collectif du milieu des affaires</p>
<p>15 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>La CCMM et PairConnex lancent Clic B2B, une plateforme de réseautage intelligent virtuel pour répondre aux besoins des entreprises</p> <p>Cette plateforme permet à des professionnels de se rencontrer virtuellement et d'élargir leur réseau sur la base du jumelage intelligent.</p>
<p>15 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : l'appui aux petites entreprises annoncé par la Ville de Montréal vient compléter les mesures d'aide à la disposition des PME</p> <p>La Chambre de commerce du Montréal métropolitain salue la décision de la Ville de Montréal d'utiliser le financement octroyé par le gouvernement du Québec pour soutenir les petites entreprises des quartiers montréalais.</p>
<p>17 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : l'aide fédérale supplémentaire annoncée ce matin est particulièrement stratégique pour l'économie de Montréal</p> <p>« L'ajout d'une enveloppe de 270 millions pour la recherche industrielle permettra d'appuyer les entreprises innovatrices ou en démarrage qui œuvrent présentement dans un contexte précaire. Il s'agit d'une aide extrêmement stratégique pour l'économie canadienne, certes, mais en particulier pour la métropole. La survie de ces entreprises innovantes représente l'avenir dans bien des secteurs. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
<p>20 avril</p>		<p>DÉCLARATION CONJOINTE</p> <p>Le rôle crucial des institutions financières en temps de crise et leur devoir auprès des entrepreneurs</p> <p>« Les institutions financières ont un rôle important à jouer dans cette crise. Elles doivent porter une attention particulière au surendettement, faire preuve de souplesse et alléger les modalités des entrepreneurs en cette période de grande incertitude. [...] Elles doivent demeurer à l'écoute des besoins qui leur seront exprimés, notamment par la clientèle d'affaires, en jouant le rôle de pivot pour les entrepreneurs qu'elles conseillent. Ainsi, elles contribueront à les aider à se propulser au moment de la relance. »</p> <p>Déclaration conjointe de la Fédération des chambres de commerce du Québec et de la CCMM</p>
<p>24 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : l'aide d'urgence pour les loyers constitue une bouée de sauvetage pour les petites entreprises frappées durement par la crise</p> <p>« L'aide aux commerçants sous forme de subvention pour les loyers était un geste absolument nécessaire. Il s'agit néanmoins d'un programme très difficile à calibrer. Le seuil de perte de revenus de 70 % et l'exigence que les propriétaires acceptent une baisse des loyers perçus de 25 % sont deux paramètres qu'il faudra peut-être reconsidérer dans les prochaines semaines. »</p> <p>Michel Leblanc</p>

<p>28 avril</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>COVID-19 : la Chambre accueille avec soulagement le signal du redémarrage progressif de l'économie de la métropole</p> <p>« Nous comprenons que le redémarrage se fera très progressivement et que des secteurs en entier ne pourront reprendre leurs activités avant plusieurs semaines, voire quelques mois. Nous demandons aux gouvernements du Québec et du Canada d'annoncer rapidement les mesures d'aide qui seront déployées pour ces secteurs, notamment l'hôtellerie, la restauration, les établissements de diffusion culturelle et tout le secteur événementiel. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
<p>11 mai</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>Les entreprises invitées à participer à la première cohorte de l'activité « Clans d'affaires » de la CCMM en mode virtuel</p> <p>Forte du succès de son activité de réseautage intelligent Clans d'affaires, la Chambre est heureuse d'annoncer que l'activité est maintenant proposée en mode virtuel.</p>
<p>14 mai</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>Le Règlement pour une métropole mixte ne doit pas faire porter aux promoteurs immobiliers la responsabilité de répondre aux besoins en logement social</p> <p>La Chambre prend acte du rapport de l'OCPM dans le cadre de la consultation sur le projet de Règlement pour une métropole mixte présenté le 14 mai dernier.</p>
<p>28 mai</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>La Chambre salue le maintien de l'accessibilité au Programme de l'expérience québécoise pour tous les étudiants internationaux</p> <p>« Nous comprenons que le besoin à court terme est de réembaucher les travailleurs mis à pied temporairement. Par contre [...], l'apport des travailleurs immigrants et des étudiants internationaux demeurera stratégique. Le gouvernement doit s'assurer que les besoins des entreprises seront comblés à long terme. Pour ce faire, la Chambre recommande de continuer de hausser les seuils d'immigration dès le retour à la situation qui prévalait avant la crise. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
<p>2 juin</p>		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>Le rapport du comité d'experts économiques de la Ville de Montréal confirme la nécessité de poser des gestes concrets pour assurer la relance de la métropole</p> <p>« Avant la crise, la région métropolitaine de Montréal avait le vent dans les voiles. [...] En plus d'avoir été l'épicentre de la pandémie au Canada, Montréal a été particulièrement fragilisée par l'arrêt des activités de plusieurs des secteurs piliers de son économie. Le rapport du comité d'experts décrit clairement les mesures qui devraient figurer dans un plan de relance du Québec afin de permettre à Montréal de continuer à jouer son rôle de locomotive économique du Québec. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
<p>3 juin</p>		<p>TEXTE D'OPINION</p> <p>Soutien aux municipalités canadiennes durement frappées par la COVID-19</p> <p>Lettre adressée au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, et cosignée par le Conseil des grandes villes canadiennes (CGVC) et le Conseil canadien des affaires (CCA).</p>
<p>3 juin</p>		<p>MÉMOIRE</p> <p>Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois</p> <p>Michel Leblanc et Monique Simard réclament d'urgence huit actions visant à venir en aide aux commerces du centre-ville de Montréal afin d'éviter qu'ils ne s'effondrent et qu'ils participent à la relance une fois la crise passée.</p>

8 juin		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>L'aide supplémentaire annoncée aujourd'hui permettra d'aider davantage de commerces de la métropole, mais il faudra prolonger la période d'application pour le centre-ville</p> <p>La Chambre salue l'aide supplémentaire de 50 millions de dollars destinée aux commerçants de la métropole ainsi que l'ajout de sommes dans le programme d'aide aux loyers.</p>
10 juin		<p>MÉMOIRE</p> <p>Sept projets d'infrastructures porteurs pour assurer la relance économique de la métropole</p> <p>La Chambre présente sept projets qui doivent absolument s'inscrire dans les efforts pour réussir la relance économique de la métropole et du Québec.</p>
16 juin		<p>TEXTE D'OPINION</p> <p>Réussir la relance de Montréal au bénéfice de tous les Québécois</p> <p>« La métropole constitue une vitrine précieuse pour l'ensemble du Québec. [...] En raison de l'importance de son poids démographique et de son rôle de locomotive économique, Montréal nécessite une attention particulière. Pour que Montréal puisse contribuer au dynamisme économique de la province, il faut reconnaître ses enjeux propres. »</p> <p>Texte cosigné par Michel Leblanc et un collectif du milieu des affaires</p>
17 juin		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>La CCMM salue le plan de relance de la Ville de Montréal et réitère l'importance d'une vision à long terme portée par tous les ordres de gouvernement</p> <p>« Ce plan confirme l'intention de la Ville d'agir dans des domaines qui relèvent de ses compétences et de sa capacité d'action. À l'évidence, la relance de la métropole nécessitera des engagements fermes et des investissements significatifs des gouvernements fédéral et provincial. Il faudra appuyer de grands pans de notre économie particulièrement mis à mal par la crise. [...] Tous les ordres de gouvernement seront sollicités. La Chambre elle-même sera au rendez-vous pour contribuer à mobiliser tous les acteurs-clés de l'économie pour réussir la relance. »</p> <p>Michel Leblanc</p>
19 juin		<p>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</p> <p>Finances publiques du Québec : La Chambre est rassurée par la disponibilité de marges de manœuvre pour investir dans la relance</p> <p>La Chambre prend acte du portrait de la situation des finances publiques du Québec présenté le 19 juin dans l'énoncé budgétaire du ministre des Finances, Eric Girard.</p>

Une collaboration étroite avec les acteurs du milieu des affaires

Depuis le début de la pandémie, la Chambre s'est particulièrement distinguée par ses prises de position au cœur des enjeux et des préoccupations des entreprises. Pour ce faire, elle a tenu à collaborer étroitement avec plusieurs acteurs du milieu des affaires afin que les prises de position représentent le plus fidèlement possible les intérêts des entreprises les plus touchées par la crise.

Plusieurs interventions ont été effectuées en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Conseil du patronat du Québec, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Manufacturiers et Exportateurs du Québec ou encore Montréal International.

Michel Leblanc copréside le sous-comité sur la vitalité commerciale du centre-ville

Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre, a été nommé coprésident du sous-comité sur la vitalité du centre-ville, aux côtés de Monique Simard, présidente du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles.

Ce comité fait partie de l'initiative de la mairesse de Montréal, Valérie Plante, qui a mis en place un comité de relance auquel siègent de grands décideurs issus du milieu des affaires. Dans ce cadre, Michel Leblanc et Monique Simard dévoilent un plan d'action pour aider les commerces du centre-ville. Celui-ci présente huit actions nécessaires pour aider les commerces qui vivront une baisse majeure et prolongée de leur achalandage naturel durant plusieurs mois.





Services ACCLR

La plateforme d'affaires de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui vous rapproche des gens, des idées et des marchés

Développés par la Chambre, les Services Acclr sont destinés à accélérer la création et la croissance des entreprises. Ils regroupent divers services offerts par la Chambre en développement d'affaires, commerce international, information d'affaires, soutien à la recherche de financement, main-d'œuvre et francisation.

Services Acclr | Commerce international

Les experts Acclr en commerce international ont pour mandat principal d'aider les PME de la grande région métropolitaine de Montréal à parfaire leur stratégie à l'international et de les encourager à rechercher de nouveaux marchés afin de tirer profit des changements qui touchent l'économie mondiale.

Les experts Acclr en commerce international sont :

- affiliés à la **World Trade Centers Association**, un réseau international présent dans plus de 300 villes.
- des agents de liaison du secteur privé (**PSLO**) de la **Banque mondiale**.
- membres de CIQ (Commerce international Québec), le réseau des **ORPEX**.

Chaque année, Acclr organise plus de **40 activités** aux échelles nationale et internationale visant à augmenter la capacité à commercialiser des entreprises et à exporter leurs produits ou services : missions commerciales, accueils d'acheteurs, séminaires sur les occasions d'affaires, formation sur le commerce international, programmes d'aide à l'exportation, et ce, grâce au soutien financier et au mandat octroyés par **Développement économique Canada (DEC)**.

Les experts Acclr offrent également, dans le cadre de leur rôle d'organisme régional de promotion des exportations (ORPEX), un **accompagnement personnalisé et des services-conseils en matière d'exportation** : diagnostics et plans d'exportation, aide à la priorisation de marchés étrangers, aide au dépôt de demandes de financement, recherche et préqualification de partenaires et études de marché, entre autres. À ce titre, Acclr reçoit l'appui financier du **gouvernement du Québec (MEI)**.

Activités en commerce international et missions commerciales

4

MISSIONS AUX ÉTATS-UNIS : CALIFORNIE (1), DOUANES AMÉRICAINES (3)

3

MISSIONS INTERNATIONALES : FRANCE ET LUXEMBOURG (1), SINGAPOUR (1) ET ISRAËL (1)

4

SÉMINAIRES ET TABLES RONDES SUR LES OCCASIONS D'AFFAIRES : MAROC, ISRAËL, ALGÉRIE ET TUNISIE, JAPON

4

ACCUEILS DE DÉLÉGATIONS À MONTRÉAL : RWANDA, TURQUIE, AFRIQUE, MEXIQUE

45

ATELIERS DE FORMATION ET WEBINAIRES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL, Y COMPRIS 4 ATELIERS VIRTUELS EN APPUI AU PROJET DE LA CARAVANE VIRTUELLE DE LA GUILDE DU JEU VIDÉO ET SES PARTENAIRES.

Missions commerciales

Mission commerciale à Singapour

Du 10 au 15 novembre 2019

Les experts Acclr ont organisé pour une deuxième année une mission commerciale à Singapour pour participer au Singapore FinTech Festival (SFF), à la Singapore Week of Innovation and Technology (SWITCH) et au Deep Tech Summit. L'équipe du Haut-commissariat du Canada à Singapour et la Délégation générale du Québec à Singapour ont été d'un soutien précieux dans ce projet.

Mission économique en Californie sur le thème de la mobilité durable et intelligente

Du 11 au 15 novembre 2019

Une mission économique dans le secteur de la mobilité durable et intelligente en Californie a été organisée par la Ville de Montréal et les experts Acclr en commerce international de la Chambre avec notre partenaire sectoriel, Propulsion Québec, et notre partenaire de diffusion, Jalon MTL.

Fintech 2020 Paris-Luxembourg : mission commerciale au cœur des technologies financières

Du 27 au 31 janvier 2020

Une mission commerciale en France, dans le cadre du Paris Fintech Forum 2020 – un événement international incontournable sur la finance numérique, suivie d'une halte d'affaires au Luxembourg pour rencontrer des acteurs du secteur de la fintech. Il s'agissait de la troisième édition de cette mission à Paris organisée et rendue possible pour la troisième fois grâce à l'excellent partenariat avec Finance Montréal, la grappe financière du Québec.

Israël : mission commerciale consacrée aux technologies et aux start-ups

Du 9 au 15 février 2020

De Tel-Aviv à Jérusalem, les experts Acclr se sont rendus en Israël pour une mission commerciale, dans le cadre de l'OurCrowd Global Investor Summit, un événement d'envergure internationale qui a pour but de réunir des acteurs de l'innovation et de l'écosystème start-up.

Programme d'accélération du commerce international (PAC)

4

COHORTES

livrées dont 2 dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

63

PME

ayant remis un plan d'exportation complet

Afin d'accompagner les PME du Québec dans leurs ambitions d'expansion à l'international, Acclr a démarré au Québec le Programme d'accélération du commerce international (PAC), un programme d'envergure nationale livré dans d'autres provinces par des organisations homologues. Le déploiement de ce programme est rendu possible grâce à l'appui d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Le PAC permet aux PME participantes de recevoir des conseils d'experts et du mentorat pour l'élaboration conjointe d'un plan d'exportation complet sur une période de 6 à 8 semaines. Au Québec, nous avons développé de bons partenariats avec différents organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), notamment pour la livraison des cohortes en région.



Augmentation de 33 % du chiffre d'affaires à l'international pour les entreprises participantes des quatre coins du Canada après 1 an



71 % des participants au PAC Canada ont percé de nouveaux marchés parmi lesquels la Chine, le Mexique, le Japon, l'Italie, la Suède, les É.-U. et les É.A.U.



Plus de 800 anciens participants à la grandeur du Canada

Service-conseil en matière d'exportation

- **340 PME et start-ups accompagnées** par nos commissaires à l'international.
- **Plusieurs collaborations avec l'écosystème** sur des projets divers : Ville de Montréal (Cabinet Créatif), Bonjour Startup Montréal, Accélérateur Banque Nationale - HEC Montréal, MTL Lab, La Piscine, etc.

COVID-19 | DEUX NOUVELLES SÉRIES DE WEBINAIRES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

C@fé export (13 au total)

Rendez-vous hebdomadaire organisé par les experts Acclr, qui y abordent l'actualité internationale et outillent les entreprises pour les aider à affronter les défis liés à la crise actuelle, en compagnie d'experts invités, d'entrepreneurs, de délégations étrangères et d'autres acteurs de l'écosystème international.

Rencontres internation@les Desjardins (14 au total)

Chaque semaine, un expert est invité afin d'aborder une thématique liée au commerce international, de répondre à vos questions et de partager avec vous son point de vue sur la crise de la COVID-19.

Suspension des programmes Interconnexion et J'apprends le français

La crise de la COVID-19 a créé une situation inédite qui amène le gouvernement à surseoir aux décisions de renouvellement de certaines ententes. Cette situation a poussé la Chambre à suspendre les programmes Interconnexion, un programme qui facilitait l'intégration de la main-d'œuvre immigrante qualifiée au marché du travail, et J'apprends le français, un programme de jumelage linguistique destiné à améliorer les compétences linguistiques des petits commerçants sur leurs lieux de travail.

Malgré les besoins bien réels et la forte demande, la Chambre ne pouvait maintenir ces programmes sans l'apport du gouvernement. La décision est effective depuis le 4 mai 2020.

Nous gardons espoir que, le temps venu, le gouvernement du Québec voudra relancer ces activités.

J'apprends le français : un bilan positif

Au deuxième semestre de l'année 2019, la Chambre a dressé un bilan très positif de son programme J'apprends le français. En effet, ce dernier a connu un fort engouement ainsi qu'un nombre de commerçants participants toujours grandissant.

Ainsi, 748 commerçants ont bénéficié de séances d'apprentissage du français sur leur lieu de travail en 2019 – un record depuis le lancement du programme en 2016. Le nombre de jumelages entre commerçants apprenants et mentors linguistiques est passé de 30 en 2017 à 900 en 2019.

Une démarche offerte dans l'ensemble de la région métropolitaine

L'année 2019 a été marquée par un élargissement important du territoire couvert par le programme, rendu possible grâce à l'appui du gouvernement du Québec (MIFI). Le programme est désormais offert dans tous les arrondissements montréalais ainsi qu'à Laval, à Brossard et à Longueuil. Il est également offert à Sherbrooke depuis la fin 2018 grâce à un partenariat avec l'Université de Sherbrooke.

Le programme primé pour la troisième fois

Le programme a été primé à trois reprises. Après avoir reçu par le passé le Prix de l'innovation en francisation, décerné par le ministère de la Culture et des Communications, et un prix Mérites en francisation des personnes immigrantes, offert par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, il a remporté en octobre dernier le Prix du 3-juillet-1608, décerné par le Conseil supérieur de la langue française.

À propos du programme J'apprends le français

Le programme J'apprends le français propose des ateliers de français gratuits, accessibles et pratiques qui sont destinés aux commerçants. Les séances sont organisées au sein même de leur entreprise et sont animées par des étudiants spécialisés en enseignement du français.

Le projet-pilote a été lancé initialement dans l'arrondissement Côte-des-Neiges. Aujourd'hui, il est offert dans la majorité des arrondissements montréalais, ainsi qu'à Longueuil, à Brossard et à Laval. Cinq universités en sont également partenaires, soit l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Montréal, l'Université McGill et l'Université Concordia.



Le programme Interconnexion en réponse à la pénurie de main-d'œuvre

La Chambre considère l'accès à la main-d'œuvre comme une de ses priorités depuis près d'une décennie. C'est ainsi qu'en 2010, elle a mis sur pied Interconnexion, un programme de maillage et d'intégration professionnelle appuyé par le gouvernement du Québec (MIFI). Interconnexion offre à la fois une solution aux employeurs qui font face à des enjeux de recrutement et d'intégration des talents ainsi que l'occasion aux nouveaux arrivants de mettre à profit leurs qualifications.

Le programme Interconnexion, créé par la Chambre avec l'aide du gouvernement du Québec, poursuit deux objectifs : contribuer à réduire l'écart entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs du Québec et diminuer le nombre de cas d'immigrants surqualifiés pour les emplois qu'ils occupent.

1100 immigrants qualifiés ont été accompagnés vers une première expérience dans leur domaine d'expertise en 2019

Malgré une forte croissance économique, l'année 2019 au Québec a été marquée par des enjeux de pénurie de main-d'œuvre et d'intégration des immigrants. Des sondages menés par la Chambre auprès du milieu des affaires révèlent que le manque de travailleurs est devenu la principale préoccupation des entreprises et qu'il constitue maintenant un frein aux investissements.

Dans ce contexte, le programme Interconnexion a permis d'éviter le gaspillage des talents en aidant les immigrants à obtenir un premier emploi dans leur domaine de qualification.

Au cours de l'année 2019 :

- 400 entreprises de la région métropolitaine participantes
- 180 stages en entreprise
- 500 rencontres de mentorat express
- 1 500 entrevues éclair

Au total, 1 100 immigrants qualifiés ont ainsi été accompagnés vers une première expérience de travail québécoise dans leur domaine d'expertise en 2019.

Le programme a permis d'attirer les immigrants qualifiés dont la province a besoin et de bien intégrer ceux qui sont déjà ici. Le taux de placement en emploi en 2019 s'est élevé à 65 % après six mois, ce qui ne laisse planer aucun doute quant à l'efficacité du programme.

Information d'affaires (Centre de ressources)

PLUS DE
2,3 MILLIONS DE VISITES SUR LE SITE WEB
INFOENTREPRENEURS.ORG
ET SA VERSION MOBILE

PRÈS DE
19 000 INTERVENTIONS PERSONNALISÉES DONT PLUS DE 2000
CERTIFICATIONS DE DOCUMENTS À L'EXPORTATION ET
1900 RECHERCHES D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ LOCAL
OU À L'INTERNATIONAL

175 MAILLAGES LORS DE L'ACTIVITÉ
OBJECTIF FINANCEMENT
- CROISSANCE

Que ce soit par téléphone, par courriel ou en ligne, les experts Acclr en information d'affaires mettent à la disposition des entrepreneurs et des entreprises un ensemble de ressources et de services personnalisés de recherche d'information d'affaires : une orientation gratuite vers des ressources et des programmes offerts par les trois ordres gouvernementaux; un service de certification de documents commerciaux d'exportation offert en ligne et en partenariat avec la FCCQ; un centre d'information stratégique offrant un accès sur mesure à des listes d'entreprises, à des statistiques et à des données de marché, etc.

Les services Acclr en information d'affaires constituent une source privilégiée de renseignements commerciaux pour une clientèle d'affaires diversifiée, contribuant ainsi à la croissance économique des PME. Ces services sont rendus possibles grâce au soutien financier de Développement économique Canada (DEC).

Président du conseil

Shahir Guindi
Coprésident national
Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Premier vice-président du conseil

Richard Spear*
Président
Attraction

Président et chef de la direction et secrétaire du conseil

Michel Leblanc
Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal
métropolitain

Présidente sortante du conseil

Mélanie Dunn
Présidente et chef de la direction
Cossette
Présidente du Conseil
Vision7 au Québec

Trésorier

Pierre Laporte, FCPA, FCA
Président, Deloitte Québec
Vice-président, Deloitte Canada

Membres du conseil

Isabelle Bettez

Cofondatrice, 8D Technologies
Ambassadrice, technopolys

Geneviève Biron

Présidente et chef de la direction
Biron Groupe Santé

Ann Bouthillier (jusqu'à mars 2019)

Administratrice de sociétés

**Déborah Cherenfant
(à compter de mars 2019)**

Présidente
Jeune Chambre de commerce de
Montréal
Directrice régionale, Femmes
entrepreneures, région du Québec
Banque TD

Benoit Dubé

Vice-président exécutif, Affaires
juridiques et économiques, secrétaire de
l'entreprise
CGI

Magda Fusaro

Rectrice
Université du Québec à Montréal

(UQAM)

Claude Gagnon*

Président, Opérations
BMO Groupe financier, Québec

Martin Gagnon

Coprésident et cochef de la direction
Financière Banque Nationale
Premier vice-président à la direction,
Gestion de patrimoine
Membre du Bureau de la présidence
Banque Nationale

Cherif Habib

Cofondateur et chef de la direction
Dialogue technologies

Vickie Joseph*

Cofondatrice, Groupe 3737 et
Femmepreneur
Cofondatrice et présidente, V Kosmetik

Vincent Kou

Vice-président, Développement
corporatif et croissance
Groupe Brivia

Alain Lavoie

Président
Irosoft

Domenica Maciocia*

Première vice-présidente, services
clients et services opérationnels de
vente, Bell marchés affaires
Bell Canada

Élise Proulx*

Vice-présidente - Communications,
affaires gouvernementales et relations
avec les autochtones
Hydro-Québec

Paul Raymond

Président et chef de la direction
Alithya

John Stokes

Coassocié directeur
Real Ventures

Macky Tall

Chef des marchés liquides
CDPQ
Président et chef de la direction
CDPQ Infra

Jonathan Tétrault

Président et chef de la direction des
affaires
Cirque du Soleil

Anik Trudel

Chef de la direction
Lavery Avocats

Membres observateurs

Hélène Desmarais

Présidente du conseil et chef de la
direction
Centre d'entreprises et d'innovation de
Montréal (CEIM)
Présidente du conseil, HEC Montréal

Elliot Lifson

Vice-président du conseil
Vêtements Peerless Clothing inc.

Erik Ryan

Vice-président directeur, Marketing,
stratégie et relations extérieures
SNC-Lavalin inc.

** Membre du comité exécutif*

États financiers

30 juin 2020





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« Organisme ») au 30 juin 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisme, qui comprennent :

- le bilan au 30 juin 2020;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹



Montréal (Québec)
Le 1^{er} octobre 2020

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A115888

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2020

	2020 \$	2019 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	982 948	403 851
Placements à court terme	500 000	1 800 000
Comptes débiteurs (note 4)	777 455	1 519 404
Subventions à recevoir	311 385	499 311
Frais payés d'avance	125 776	605 733
	2 697 564	4 828 299
Placements (note 5)	8 100	894 161
Immobilisations corporelles (note 6)	2 201 271	237 608
Actifs incorporels (note 7)	9 333	37 212
	4 916 268	5 997 280
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 9)	1 706 331	2 453 003
Cotisations reportées	1 035 124	1 395 791
Produits reportés	1 154 417	1 317 621
	3 895 872	5 166 415
Produits reportés	-	99 900
Incitatifs à la location reportés	286 354	-
	4 182 226	5 266 315
Actifs nets		
Investis en immobilisations corporelles	2 201 271	237 608
Investis en actifs incorporels	9 333	37 212
Non affectés	(1 476 562)	456 145
	734 042	730 965
	4 916 268	5 997 280
Engagements (note 11)		
Approuvé par le Conseil,		
		
, administrateur	, administrateur	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

				2020
	Investis en immobilisations corporelles \$	Investis en actifs incorporels \$	Non affectés \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	237 608	37 212	456 145	730 965
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(202 538)	(29 893)	235 508	3 077
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 166 201	-	(2 166 201)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	2 014	(2 014)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 201 271	9 333	(1 476 562)	734 042
				2019
	Investis en immobilisations corporelles \$	Investis en actifs incorporels \$	Non affectés \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	304 425	87 461	331 873	723 759
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(195 260)	(59 259)	261 725	7 206
Acquisition d'immobilisations corporelles	128 443	-	(128 443)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	9 010	(9 010)	-
Solde à la clôture de l'exercice	237 608	37 212	456 145	730 965

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020 \$	2019 \$
Produits		
Services aux membres	2 551 273	2 835 120
Activités	4 234 370	4 744 617
Projets spéciaux	4 473 053	4 561 426
Autres produits (note 13)	2 829 408	1 627 796
	<u>14 088 104</u>	<u>13 768 959</u>
Charges		
Services aux membres	181 062	284 895
Activités	3 187 616	3 026 087
Projets spéciaux	841 954	1 018 315
Frais d'exploitation	9 641 964	8 927 937
Amortissement des immobilisations corporelles	202 538	195 260
Amortissement des actifs incorporels	29 893	59 259
	<u>14 085 027</u>	<u>13 511 753</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice avant l'élément suivant	3 077	257 206
Contribution à la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (note 13)	-	250 000
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>3 077</u>	<u>7 206</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 077	7 206
Ajustements pour		
Perte non réalisée (gain) sur les placements	14 731	(6 496)
Gain à la cession de placements	(13 388)	(11 417)
Revenu de placement réinvesti	(1 190)	(7 283)
Amortissement des immobilisations corporelles	202 538	195 260
Amortissement des actifs incorporels	29 893	59 259
	<hr/> 235 661	<hr/> 236 529
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	325 743	187 053
	<hr/> 561 404	<hr/> 423 582
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 950)	(608 196)
Cession de placements	2 187 858	8 196
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 166 201)	(128 443)
Acquisition d'actifs incorporels	(2 014)	(9 010)
	<hr/> 17 693	<hr/> (737 453)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	579 097	(313 871)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<hr/> 403 851	<hr/> 717 722
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/> 982 948	<hr/> 403 851

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« Organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif (OSBL) exempt d'impôts sur le revenu.

L'Organisme compte quelque 7 000 membres. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. L'Organisme s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

L'Organisme suit l'évolution du nouveau coronavirus (COVID-19) et analyse son impact potentiel. L'Organisme considère les impacts économiques des mesures mises en œuvre par les autorités mondiales, nationales et locales, visant à ralentir la propagation de la COVID-19.

L'Organisme a pris la décision de suspendre temporairement les événements et services rendus en mode présentiel le 13 mars 2020, appuyant ainsi les efforts d'enraiment de la pandémie et respectant les mesures sanitaires imposées. Toutefois, plusieurs événements et services, nouveaux et traditionnels, sont produits en mode virtuel. L'Organisme poursuit toujours sa mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais dans ce contexte de pandémie. L'Organisme a mis en place un plan afin de réduire l'impact financier à court terme. Il est difficile d'établir les conséquences à long terme que pourrait avoir cette pandémie sur la situation financière de l'Organisme.

2 Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) (Partie III du *Manuel de CPA Canada*).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif, sur les informations à fournir sur les éventualités en date du bilan et sur les montants des produits et des charges au cours de l'exercice présenté. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque exercice sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Organisme, la juste valeur des comptes débiteurs correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les autres passifs financiers. Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Organisme, cette valeur des comptes créditeurs correspond à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

L'Organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. Au 30 juin 2020, la direction considère que le risque de crédit est négligeable.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2020, l'Organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt. Les actifs financiers et les passifs financiers non productifs d'intérêts sont les comptes débiteurs, les subventions à recevoir et les comptes créditeurs. Les actifs financiers portant intérêt à taux fixe sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme. Les placements sont également exposés au risque de taux d'intérêt (note 5).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires dont l'échéance est de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de titres de placement à revenu fixe dont l'échéance initiale se situe entre des périodes de moins de un an et de plus de trois mois.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, la durée et les taux suivants :

	Durée ou taux
Matériel informatique	33 $\frac{1}{3}$ %
Mobilier et équipement	10 % – 33 $\frac{1}{3}$ %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent de logiciels et de sites Web; ils sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire au taux de 33 $\frac{1}{3}$ %.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites reçues sous forme de biens ou de services sont comptabilisées à la juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La juste valeur des biens cédés ou des services rendus est normalement utilisée, à moins que la juste valeur des biens ou des services reçus ne puisse être déterminée avec plus de fiabilité. Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des services de publicité et d'autres services à titre gracieux en échange de commandites et de services aux membres d'une valeur totale de 602 647 \$ (701 915 \$ en 2019). Ces revenus sont inscrits dans les revenus d'activités et de services aux membres, et les dépenses y afférentes sont inscrites dans les charges d'activités et de services aux membres.

Les aides gouvernementales qui ne sont pas liées à un projet spécifique sont également comptabilisées dans les autres produits lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront accordées et que le montant est déterminable. Un montant de 771 661 \$ a été comptabilisé dans l'exercice (7 500 \$ en 2019).

Produits reportés

Les produits reportés à court terme, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges y afférentes sont engagées ou que les services sont rendus. La portion reportée de plus de un an se trouve dans les produits reportés à long terme.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés, représentant la diminution des coûts du loyer comparativement à la dépense du loyer moyen, sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

3 Gestion du capital

L'Organisme gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'il est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Organisme définit son capital par le solde des actifs nets non affectés au 30 juin 2020.

4 Comptes débiteurs

	2020 \$	2019 \$
Comptes clients	411 047	574 647
Provision pour créances douteuses	(13 973)	(13 973)
		<u>560 674</u>
Fonds Ville-Marie	397 074	16 088
World Trade Centre Montréal Inc.	16 088	50 000
Centre d'affaires Info entreprises	258 502	262 766
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	105 791	18 324
	-	<u>627 640</u>
	<u>777 455</u>	<u>1 519 404</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

5 Placements

Les placements se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Placements dans des fonds, à la juste valeur de marché		
Marché monétaire	-	4 214
Obligations canadiennes	-	140 911
Actions canadiennes	-	117 737
Actions mondiales diversifiées	-	123 699
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal, au coût	600	500 100
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc., au coût	7 500	7 500
	<u>8 100</u>	<u>894 161</u>

6 Immobilisations corporelles

	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	438 714	306 746	131 968
Mobilier et équipement	578 544	129 242	449 302
Améliorations locatives	2 268 434	648 433	1 620 001
	<u>3 285 692</u>	<u>1 084 421</u>	<u>2 201 271</u>
	2019		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	339 595	216 697	122 898
Mobilier et équipement	243 266	164 530	78 736
Améliorations locatives	633 379	597 405	35 974
	<u>1 216 240</u>	<u>978 632</u>	<u>237 608</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

7 Actifs incorporels

	2020		
	Coût	Amortissement	Montant
	\$	cumulé	net
		\$	\$
Logiciels et sites Web	561 373	552 040	9 333
			2019
			\$
			\$
Logiciels et sites Web	559 359	522 147	37 212

8 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2020, l'Organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 300 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,9 %. Les intérêts sont exigibles mensuellement. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs. Aux 30 juin 2020 et 2019, cette marge de crédit demeure inutilisée.

9 Comptes créditeurs

	2020	2019
	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	620 356	1 100 709
Salaires et vacances courus	632 820	1 213 110
Taxes à la consommation	2 070	17 876
	1 255 246	2 331 695
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	228 311	-
Centre d'affaires Info entreprises	24 150	12 849
World Trade Centre Montréal Inc.	198 624	108 459
	1 706 331	2 453 003

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2020 \$	2019 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	741 949	301 424
Subventions à recevoir	187 926	(21 044)
Frais payés d'avance	479 957	(530 634)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs	(746 672)	(158 456)
Cotisations reportées	(360 667)	(14 667)
Produits reportés	(263 104)	610 430
Incitatifs à la location reportés	286 354	-
	<u>325 743</u>	<u>187 053</u>

11 Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de baux, à payer un montant total de 12 801 127 \$, dont les échéances de paiement s'échelonnent jusqu'au 28 février 2034. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 30 juin sont les suivants :

	\$
2021	512 150
2022	794 700
2023	806 539
2024	878 956
2025	944 500
	<u>3 936 845</u>

12 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'Organisme contrôle World Trade Centre Montréal Inc. (WTC Montréal), Fonds Ville-Marie (FVM), Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) et Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Fondation ») du fait qu'il nomme la majorité des membres du conseil d'administration, conformément aux règlements constitutifs des sociétés. De plus, l'Organisme a contrôlé Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal (SCSM) (collectivement « Accesum inc. ») jusqu'au 31 décembre 2019.

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'Organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices concernés se trouvent aux pages suivantes.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

World Trade Centre Montréal Inc.

WTC Montréal est un OSBL ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs.

WTC Montréal est intégré au réseau international des World Trade Center.

	Au 30 juin 2020 \$	Au 30 juin 2019 \$
Bilan		
Total des actifs	1 074 556	800 532
Total des passifs	816 771	520 034
Total des actifs nets	257 785	280 498
	<u>1 074 556</u>	<u>800 532</u>
Résultats		
Total des produits	2 449 302	2 387 935
Total des charges	2 472 015	2 340 202
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>(22 713)</u>	<u>47 733</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(23 308)	69 251
Activité de financement	40 000	-
Activités d'investissement	(4 958)	(6 795)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>11 734</u>	<u>62 456</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

Fonds Ville-Marie

FVM est un OSBL qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	Au 30 juin 2020 \$	Au 30 juin 2019 \$
Bilan		
Total des actifs	3 476 002	3 060 541
Total des passifs	426 613	189 787
Total du surplus	3 049 389	2 870 754
	<u>3 476 002</u>	<u>3 060 541</u>
Résultats		
Total des produits	910 554	1 105 236
Total des charges	731 918	1 011 193
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>178 636</u>	<u>94 043</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(12 424)	(110 460)
Activités d'investissement	37 858	126 036
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>25 434</u>	<u>15 576</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

Centre d'affaires Info entreprises

CAIE est un OSBL ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du Canada des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provinciaux et fédéral.

	Au 31 mars 2020 \$	Au 31 mars 2019 \$
Bilan		
Total des actifs	542 530	458 643
Total des passifs	274 991	216 189
Total des actifs nets	267 539	242 454
	<u>542 530</u>	<u>458 643</u>
Résultats		
Total des produits	1 662 770	1 592 778
Total des charges	1 637 685	1 594 495
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	25 085	(1 717)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(1 557)	44 315
Activités d'investissement	(6 146)	(13 148)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(7 703)	31 167

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

Accesum inc.

Accesum inc. est une société par actions qui a été constituée principalement pour agir comme commandité de SCSM. Cette dernière exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Les états financiers condensés d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de SCSM, se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2019 \$	Au 31 décembre 2018 \$
Bilan		
Total des actifs	46 598 406	53 171 368
Total des passifs	43 997 402	50 792 899
Total du capital	2 601 004	2 378 469
	<u>46 598 406</u>	<u>53 171 368</u>
Résultats		
Total des produits	69 371 641	68 779 421
Total des charges	72 878 160	68 565 292
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>(3 506 519)</u>	<u>214 129</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	2 467 053	1 838 341
Activités d'investissement	(2 949 467)	(17 813)
Activités de financement	(499 500)	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(981 914)</u>	<u>1 820 528</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

L'Organisme a un intérêt économique dans la Fondation, du fait que celle-ci a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'Organisme.

	Au 30 juin 2020 \$	Au 30 juin 2019 \$
Bilan		
Total des actifs	5 544 744	6 275 085
Total des passifs	10 506	637 802
Total des actifs nets	5 534 238	5 637 283
	<u>5 544 744</u>	<u>6 275 085</u>
Résultats		
Total des produits	277 619	652 841
Total des charges	380 664	267 084
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(103 045)	385 757
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(1 196 719)	3 890
Activités d'investissement	1 200 000	-
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	3 281	3 890

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2020

13 Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues entre des entités contrôlées et l'Organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2020 \$	2019 \$
Produits		
Honoraires de gestion		
WTC Montréal	250 000	250 000
Fondation	8 004	8 004
Redevances SCSM	616 648	400 000
Contribution de la Fondation	330 945	220 973
Location		
WTC Montréal	138 000	138 000
CAIE	235 000	235 000
FVM	31 446	30 829
Autres produits du FVM	-	50 000
	<u>1 610 043</u>	<u>1 332 806</u>
Charges		
Contribution à la Fondation	-	250 000

Les autres produits figurant aux résultats, d'un montant de 2 829 408 \$ (1 627 796 \$ en 2019), comprennent notamment les produits provenant des parties liées présentés ci-dessus, d'un montant de 1 610 043 \$ (1 332 806 \$ en 2019). La Fondation a donné une contribution de 330 945 \$ (220 973 \$ en 2019). De ce montant, 330 945 \$ (220 973 \$ en 2019) ont été comptabilisés dans les produits de l'exercice et aucun montant (aucun en 2019) n'a été comptabilisé dans les produits reportés.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain
393, rue Saint-Jacques, bureau 200, Montréal (Québec) H2Y 1N9
T 514 871-4000 F 514 871-1255
ccmm.ca

